

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 15/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Mars 2024

N° 23-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Absents : 1

Représentés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Vingt Huit Mars à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
 KROGSDAHL A, STEHLE C

Absents : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : création de la distinction de citoyen d'honneur de la commune
De SAINT GUILHEM LE DESERT

Le Maire de LA COMMUNE DE SAINT GUILHEM LE DESERT informe l'assemblée :

Il apparait important qu'une distinction honorifique puisse être décernée dans certains cas et à certaines personnalités après un vote solennel du Conseil Municipal.

C'est pourquoi il est proposé de créer la distinction honorifique citoyen d'honneur de la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT.

Cette distinction pourra être proposée :

- pour un hôte de marque que la commune s'honore à recevoir,
- pour une personne de Saint Guilhem ou d'ailleurs, qui par son action, son implication dans la vie de la cité, son dévouement, sa sollicitude mérite d'être donnée en exemple.

Le Conseil Municipal pourra également par délibération, déchoir de cette distinction honorifique toute personne qui aurait par ses actes manqué au devoir de probité qu'exige la qualité de citoyen d'honneur de la commune.

Après en avoir délibéré et entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes, approuve la création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT.

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire de séance,

